

(28) Il ne fait aucun doute que les emplois dans le secteur de la fabrication diminueront; il est possible que de nouveaux emplois soient créés dans le secteur tertiaire, ceux des services, de la recherche et du développement, par exemple.

(29) L'économie doit pouvoir transférer ses investissements à de nouveaux secteurs productifs (des textiles au génie aérospatial, par exemple).

(30) En France, ce transfert ne s'effectue peut-être pas assez vite. On a maintenu artificiellement des emplois dans des secteurs dont les possibilités diminuent de plus en plus et, en conséquence, l'économie est moins productive.

(31) Si l'on créait des emplois souhaitables sur le plan social, avec la réglementation actuelle, on risquerait de devoir les rémunérer à des taux supérieurs à ce que la demande accepterait de payer.

(32) En France, il y a une sorte de hiatus sur le marché du travail entre des chômeurs dont les indemnités peuvent être inférieures au salaire minimum et des travailleurs à temps plein. Les possibilités de travail à temps partiel sont minimales.

(33) Il existe beaucoup de tâches socialement utiles (travaux d'utilité collective) qui pourraient être entreprises: dégager les broussailles des forêts, prendre soin des personnes âgées à leur foyer, etc.

(34) Pour maintenir la même semaine de travail qu'aujourd'hui, il faut pouvoir assurer la charge de coûts salariaux qui supposent un haut niveau de productivité et de concurrence et, par conséquent, l'augmentation de la production.

(35) Si la production n'augmente pas, il faut réduire la semaine de travail ou, mieux encore, concevoir des modèles d'emplois à temps partiel dotés de régimes de rémunération souples.

**Entrevue avec Michael Walker**  
**Institut Fraser**  
**Vancouver, Colombie-Britannique**  
**Le 17 mars 1986**

(1) Le gouvernement est l'un des principaux responsables du chômage car ses politiques, si bien intentionnées qu'elles soient, n'atteignent pas leurs objectifs.

(2) Le salaire minimum est un exemple d'intervention gouvernementale qui contribue au chômage, surtout chez les jeunes.

(3) Le salaire minimum empêche la création d'emplois pour ceux qui ont le plus de difficulté à trouver du travail.

(4) On constate d'une province à l'autre une forte corrélation entre le niveau du salaire minimum obligatoire et le taux de chômage chez les jeunes.

(5) Le régime d'assurance-chômage est une source de chômage. L'étude que l'Institut Fraser a faite de 12 pays montre que le chômage est plus élevé quand les prestations d'assurance-chômage sont plus élevées.

(6) Cela revient, dans une certaine mesure, à une question de demande: si le chômeur s'en tire à bon compte, beaucoup voudront devenir chômeurs.

(7) De plus, tout programme d'assurance-chômage qui ne pénalise pas les sociétés qui offrent des emplois saisonniers encourage, de ce fait, le chômage saisonnier.

(8) Telle est la nature des programmes provinciaux de création d'emploi qui durent juste assez longtemps pour permettre au travailleurs de recevoir des prestations d'assurance-chômage.

(9) Le recours au travail partagé, comme solution aux congédiements, (par exemple, l'Ontario Cement, 1975) rendu possible par l'utilisation des fonds de l'assurance-chômage pour compléter les salaires ne tient pas compte du fait économique voulant que, si les profits baissent cela veut dire que le rendement du capital diminue, que la demande fléchit et que d'autres emplois existent ailleurs, là où la demande est plus forte et le rendement du capital, meilleur.

(10) L'Italie a étudié les effets du travail partagé sur la réduction du chômage. Les résultats n'étaient pas favorables.

(11) Même si Thurow prétend que les gens veulent la sécurité et la stabilité de l'emploi, plus encore qu'un salaire élevé, les politiques qui font abstraction des conditions du marché en faveur de programmes bien intentionnés d'où résulte une mauvaise allocation des capitaux, finissent par un échec.

(12) Si les capitaux ne sont pas continuellement investis là où leur rendement est maximum, l'instabilité qui en résultera sera plus préjudiciable à ceux-là mêmes qui sont le moins en mesure d'y faire face.